

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Opticien :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

ND:
12239.

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 5079

Société :

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom : ASSAB A3DALAHA

Date de naissance : 1951

Adresse : 182 LOT HADJ FATEH
OULFA - CASABLANCA

Tél. : 066.2.107348 Total des frais engagés : 1471,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr ISMOUN Ahmed
Spécialiste : Médecin de l'adulte
Diges : Asstent Tchirare
d'Endocrinologie et Diabète
Place de Lalla Aoudia - 3, Bd.
Khouribga 2ème étage - 10000
Casablanca Tel: 022.21.58.50/45

Date de consultation : 25/10/19

Nom et prénom du malade : ADNAN FATIMA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Maladie chronique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

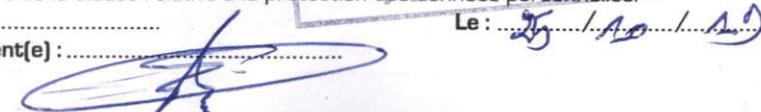
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 25/10/19

Signature de l'adhérent[e] :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20-10-14	CHIR	1	216,17	ABDELMOUN OMAR

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 STEPHARM CAS Lotis. Hajjat Casablanca Tél. 0522 93 10 28	25/10/19	56.30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE TAZI MOHAMMED BIOLOGIS Z Casablanca Rue d'Alger 77808 Fax: 05 22 29 50 25	10.10.19	3400	1165,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	B

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr ASMOUN Ahmed

SPECIALISTE DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

ESTOMAC, FOIE, INTESTIN

Chirurgie anale: Hérmoroides, Fistules, Fissures

Endoscopie digestive

Ex ASSISTANT TITULAIRE D'ENDOCRINOLOGIE ET DIABETE

Ex. ENSEIGNANT A LA FACULTE DE MEDECINE DE

CASABLANCA

الدكتور أسمون أحمد

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

جراحة المخرج والبواسر

داخلي سابق بقسم أمراض السكر والغدد

مدرس سابق بكلية الطب

بالدار البيضاء

Casablanca le : ٢٥ - ١٠ - ١٤ الدار البيضاء في :

ASSAS Fathing

- TSH vs
- Glycémie
- Cholestérol total HDL LDL
- V.T M
- Triglycérides



الدكتور أسمون أحمد

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

جراحة المخرج والبواسر

داخلي سابق بقسم أمراض السكر والغدد

مدرس سابق بكلية الطب

بالدار البيضاء

Chirurgie anale: Hérmoroides, Fistules, Fissures

Endoscopie digestive

Ex ASSISTANT TITULAIRE D'ENDOCRINOLOGIE ET DIABETE

Ex ENSEIGNANT A LA FACULTE DE MEDECINE DE

CASABLANCA

ENP: 09 101-31-69

Casablanca le : 25 - 10 - 14 الدار البيضاء في :

ASSAS Fakiria

1. My dorme 10 cm

2. une bouch

56.30 / awt wos liwad

3. subhi potic

4. my 3M

5. Protos 20 my 2M . 71

6. Paresphau

7. my 3M

Dr. ASMOUN Ahmed
Specialist in the digestive system
D. of Surgery
D. of Internal Medicine
Place L. I. 1. Bd.
Khouribga 10
Casablanca Tel. 05 22 31 58 41 / 50 - Fax: 05 22 30 58 50
ICE : 002215254000088

8, Bd Khouribga N° 10 - 2^{ème} Etage Tél : 05 22 31 58 41 / 50 - Fax : 05 22 30 58 50

ICE : 002215254000088



Madame ASSAB FATIMA

Réf. : 19J1291

Examen du 25/10/19 - Edité le 25/10/19

Page : 1/2

ANALYSES

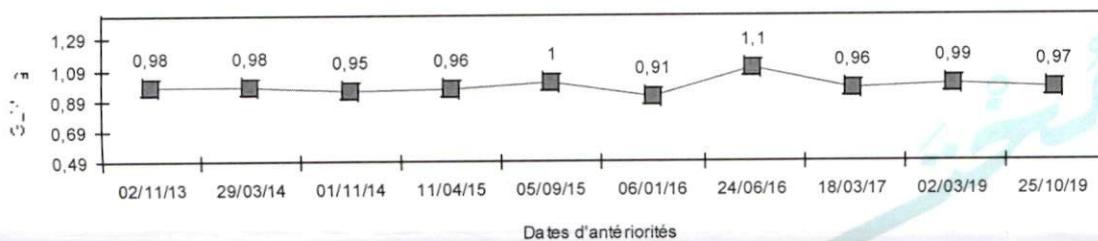
RESULTATS

UNITES

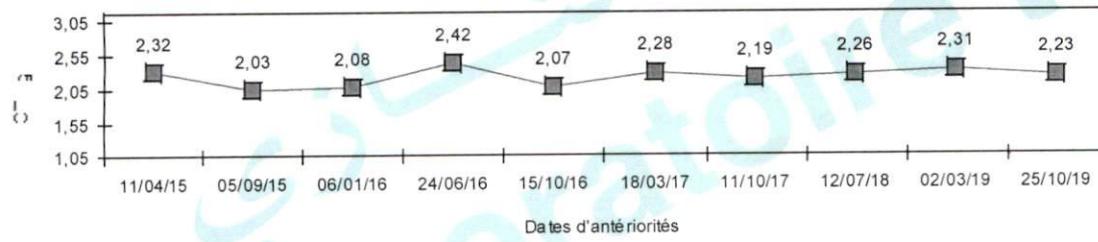
NORMALES ANTECEDENTS

BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)

GLYCEMIE A JEUN ----- 0,97 g/l 5,4 mmol/l 0,70 - 1,10 0,99 02/03/2019



CHOLESTEROL TOTAL ----- 2,23 g/l 5,75 mmol/l 1,5 - 2 2,31



CHOLESTEROL HDL ----- 0,59 g/l 1,52 mmol/l > 0,4 0,58

CHOLESTEROL LDL ----- 1,29 g/l 3,32 mmol/l 1,41

TRIGLYCERIDES ----- 1,76 g/l 2,01 mmol/l 0,35 - 1,35 1,58

VITAMINE D2/ D3 (25 Hydroxy-vitamine D) ----- 18,8 µg/l 16,1

Valeurs usuelles

Valeurs souhaitables: 30-80

Insuffisance: 10-30

Déficience: <10



Madame ASSAB FATIMA

Réf. : 19J1291

Examen du 25/10/19 - Edité le 25/10/19

Page : 2/2

ANALYSES

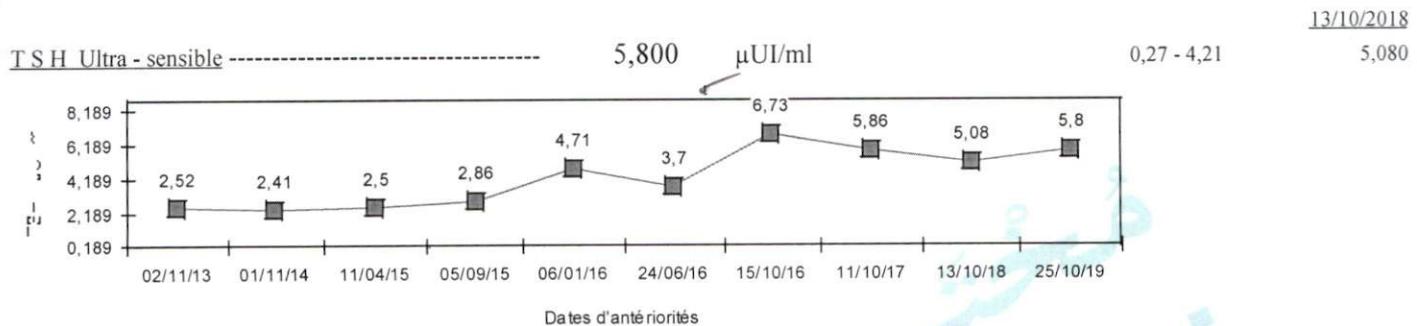
RESULTATS

UNITES

NORMALES

ANTECEDENTS

HORMONOLOGIE (CHIMILUMINESCENCE COBAS 6000)



LABORATOIRE TAZI
TAZI Karim
BIOLOGISTE
78, RUE D'ALGER - CASABLANCA
TÉL : 0522 27 28 08 - 0522 27 53 88 - 0522 47 35 79 - FAX : 0522 29 64 86
TP : 35.504.101 - IF : 40303250 - RC : 187.112 - ICE : 001656516000089 - Site web : www.labotazi.ma - mail : labo.tazi@yahoo.fr

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50

ICE 001656516000089 INPE: 093001246



T.P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le 25 octobre 2019

Madame ASSAB FATIMA

FACTURE N°

301723

Analyses :

Chimie : Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Chimie : Cholestérol total -----	B	30	
Chimie : Cholestérol HDL+LDL -----	B	80	
Chimie : Triglycérides -----	B	60	
Chimie : VIT D2/D3 (25OH) -----	B	400	
Hormono : Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	Total : B 850

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER 1 165,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Cent Soixante Cinq Dirhams

*TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78 Rue d'Alger Casablanca
Tél: 05 22 27 28 08 Fax: 05 22 29 64 86*